



(VAUCLUSE)

DÉCISION

LE MAIRE DE LA VILLE D'APT

REF: SP/EG

Vu, l'article L2122-22 du Code des Collectivités Territoriales.

N° 000797

Vu, la délibération n° 1886 du 4 novembre 2015, portant délégation du conseil municipal au Maire.

Extension de la boutique des Musées d'Apt

Vu, la décision du 4 juillet 2003 instituant une régie permanente de recette auprès des services culturels de la ville d'Apt installée au Musée de l'Aventure Industrielle du pays d'Apt à compter du 10 juillet 2003.

**Affiché le :
28 juin 2018**

Vu, la décision n° 000685 du 2 mai 2016, regroupant les deux régies du Musée de l'Aventure Industrielle et du Musée d'Histoire et d'Archéologie.

Considérant, l'intérêt communal représenté par l'extension de la Boutique du Musée de l'Aventure Industrielle permettant la vente des livres, CD, cartes postales sur notre industrialisation passée et présente.

DÉCIDE

Article 1 :

La suppression des articles suivants :

désignation	tarif
Livret monnaie numismatique	6,00 €
Latroncule	15,00 €
Bourse en cuir avec dés	10,00 €
Lampe à huile	20,00 €
Tube ocres GM	15,00 €
Cagette ocres	13,00 €
Faïence Savalli coupelle grappe	30,00 €
Faïence Rigo cœur en terres mêlées	12,00 €
Faïence Rigo ravier rectangulaire GM	29,00 €
Faïence Rigo ravier rectangulaire PM	22,00 €
Faïence Rigo ravier carré	26,00 €

Article 2 :

La modification du tarif des articles suivants :

Désignation	Ancien tarif	Nouveau tarif	Quantité en stock
Crayon	5,00 €	9,00 €	10
Livret monnaie Jules César et Gaule Romaine	6,00 €	7,00 €	10
Palette ocres GM	16,00 €	18,00 €	10

Article 3 :

L'ajout des articles suivants :

Désignation	tarif	quantité
Porte-clefs préhistoire	8,00 €	10
Monnaie vercingétorix Argent	5,00 €	5
Monnaie vercingétorix Doré	5,00 €	5
Monnaie Romaine	5,00 €	10
Monnaie Médiévale	5,00 €	5
Porte-clefs Monnaie	8,00 €	10
Présentoir ocres	17,00 €	10
Tube ocres petit modèle	16,00 €	10
Sachet lin cigale	3,00 €	10
tote-bags Ste Anne	20,00 €	50
Sérigraphies Ste Anne	40,00 €	40
cartes A5 Ste Anne	3,00 €	300
catalogue Dominique Bottani	15,00 €	30
carte postale carrées Dominique Bottani	1,50 €	50

Article 4 :

L'ajout des prestations suivantes :

désignation	tarif
Visites et ateliers écoles et centres sociaux aptésiens	gratuité
Visites guidées écoles hors Apt : forfait classe	20,00 €
Visites guidées avec atelier pédagogique écoles et centres sociaux hors Apt : forfait classe	30,00 €
Visites libres écoles et centres sociaux hors Apt	gratuité

Article 5 :

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de Vaucluse
- Le comptable public de la collectivité

Fait à APT, le 27 Juin 2018

Madame le Maire
Dominique SANTONI